

PREMIERES MENTIONS HISTORIQUES DES AFFECTIONS ALLERGIQUES

(*Rhume des foins et urticaire*)

Par

H. SCHADEWALDT
Wehr, Baden, Allemagne

Si, actuellement, la littérature sur l'allergie a pris une extension invraisemblable, on n'a en somme fait que très peu de recherches sur les premières mentions des maladies allergiques dans l'histoire. Et pourtant, non seulement l'historien de la médecine, mais aussi le savant qui se consacre à la médecine actuelle, ont tout intérêt à savoir si, parmi les nombreuses descriptions de maladies qui nous sont restées des siècles passés, on trouve des tableaux cliniques que l'on diagnostiquerait actuellement comme allergiques. Au cours de ces recherches, l'historien de la médecine a toujours une pensée de reconnaissance pour les Français *Richet et Portier* qui, en créant les concepts d'anaphylaxie, lui ont également fourni l'explication de phénomènes *pathologiques* restés jusqu'alors incompréhensibles.

De nos jours, où les allergies médicamenteuses ont déjà conduit tant de malades au bord de la tombe, nous comprenons peut-être mieux que nos prédécesseurs l'exclamation de *Lucrèce* une cinquantaine d'années avant J. C., fruit d'une observation subtile de la nature, qui jaillit dans son épopée « *De natura rerum* » :

« tantaque in his rebus distantia differitasque est
ut quod aliis cibus est aliis fiat acre venenum! »

« telle est ici la distance et la différence que
ce qui convient à l'un constitue pour l'autre un affreux
poison ».

Cette connaissance de la réaction particulière de quelques sujets – paraissant par ailleurs en bonne santé – à certaines substances bien déterminées et parfaitement supportées par la majorité des autres gens est très ancienne; elle faisait déjà partie des enseignements de l'école d'*Hippocrate*. Le terme technique, actuellement encore courant, d'idiosyncrasie était pourtant à l'origine, comme tant de mots spéciaux grecs, non pas médical mais philosophique. Nous le trouvons en effet sous la forme « Idiosynkrasia » chez divers philosophes – médecins grecs p. ex. *Sextus Empiricus* (fin du 2^e siècle avant J.-C.) et *Ptolémée* (85–160 après J.-C.). Pour le philosophe *Stobaios* (5^e siècle après J.-C.) l'« Idiosynkrasia » serait l'élément spécifique d'un individu, autrement dit ce que nous appellerions aujourd'hui l'individualité ou la constitution. C'est peu à peu seulement que ce concept prend une signification médicale plus étroite, par exemple chez *Galien* (129–199 après J.-C.), *Dioscorides* (1^{er} siècle après J.-C.) et *Oribase* (né vers 328 après J.-C.), et désigne un mélange spécial des « humeurs » différant du type général, cela en corrélation avec la théorie connue des 4 humeurs. Mais alors encore, ce terme englobait les facteurs psychiques et s'appliquait par exemple aux tempéraments aussi. La signification philosophique fondamentale de ce terme le plus ancien ne devrait plus jamais se perdre. Le philosophe *Kant* (1724–1804) considérait encore les « idiosyncrasies » comme un phénomène purement psychique, comme une sorte de caprice ou de marotte.

Vers la fin du moyen âge, une autre expression technique commença à s'imposer pour ce mode de réaction particulière de l'organisme: « l'antipathie », et on opposait les réactions d'hypersensibilité envers certains aliments, mais envers des médicaments et des plantes aussi, les aversions inexplicables envers des hommes, comme de la haine, des animaux, des odeurs, des bruits, etc. à ce qu'on appelait la « sympathie », et comparait leurs effets à ceux de l'aimant qui attire certaines substances et en repousse d'autres, mais qui est neutre envers la majorité.

Le tableau clinique qui s'identifie le mieux avec notre *rhume des foin*s actuel se trouve décrit sous le nom de « rhume des

roses ». En 1556 déjà, *Amatus Lusitanus* (1511–1568) signalait le cas d'un moine qui, sur le conseil du médecin, resta enfermé chez lui par crainte du dangereux parfum des roses :

« Canonicus . . . tanquam mortuus, humi prostatus iacebat, proinde a medicis consulebatur, ut eo tempore, quo rosae vigeant, domi maneret, nec extra prodiret, ut tantum malum fugeret . . . »

Dans une scolie, *Lusitanus* ajoute que chez des malades aussi sensibles, on devrait également éviter de prescrire des médicaments à base de rose, et que d'autres substances pouvaient provoquer des accidents du même genre.

L'une des premières descriptions convaincantes se trouve chez *Leonardo Botallo* (né en 1530), en 1565. Cet auteur a en effet remarqué des gens d'ailleurs en bonne santé qui, au moment où fleurissent les roses, souffrent de maux de tête, de picotements dans le nez et de coryza :

« Nosco sanos homines qui prorsus . . . rosae odorem tanquam capitalem inimicum odio habent eo quod capitis dolorem iis faciat vel sternutamenta moveat, vel naribus tam molestum pruritum inducat . . . »

A la même époque *Johannes Pierius Valerianus* raconte l'histoire étonnante du cardinal Caraffi à Rome, si malade à la saison des roses, qu'il ne pouvait plus vivre que dans son palais, où il postait même des sentinelles pour interdire toute visite qui aurait pu introduire des fleurs dangereuses dans ses appartements :

« Nam cum Romae essem, vidi Oliverium Caraffam magnae celebritatis cardinalem, qui rosarum tempore quotannis secedere cogebatur, seque intra suos, quos in Quirinali habebat, hortos claudere, custodiis ad ostia dispositis, ne quis aut salutantium aut amicarum officii gratia ingredientum rosam inferret ».

A cette époque déjà, on s'était rendu compte que le parfum des roses – nous dirions aujourd'hui le pollen des fleurs –

n'était pas le seul capable de provoquer des troubles aussi frappants et brusques, mais que d'autres plantes avaient les mêmes propriétés. Dans certaines exposés générales sur le syndrome de l' « antipathie », nous trouvons mentionnées encore les graines de courge, la farine et le pain, ainsi que la poudre d'ipéca, chez les pharmaciens notamment; vers 1700 déjà le rhume des roses est considéré par *Rodolphe Duvoisin* (1680-1759) comme une maladie professionnelle des pharmaciens :

« Novimus et heic Basileae pharmacopaeum peritissimum Dominum Jacobum Frey, qui toto illo tempore, quo Florentes Rosae in sua officina ad varios usus praeparantur, ex illarum odore continua fere Coryzi, non sine crebra sternutatione aut Capitis etiam dolore, laborare solet. »

Dans la littérature de l'époque, nous trouvons aussi relativement tôt la description de l'hypersensibilité et des états asthmatiques dus aux poils et écailles d'animaux, ainsi que nous le prouve la citation suivante de *Santorio Santorio* en 1602 (1561-1636) :

« Ille enim, qui fele praesente suffocari icipiebat, erat augusti pectoris asthmaticus propensus. In fele vera tria sunt deletaria quae obnoxios dispneae cum primis laedunt : cerebrum, expiratio et pilli. »

Pietro Andrea Mattioli (1500-1577) décrit un cas typique déjà en 1554 :

« Sed quamvis nec vidisset ille nec audisset catulum cum pauco post tempore aerem felis habitu infectum inspirasset, irritata statim ea temperamenti qualitate felium inimica, emisso sudore, pallida admodum facie omnibus sane admirantibus, tremedundus conclamare coepit, hic alique in angulo latet felis ! »

Il s'agit d'un malheureux allergique qui souffrait tellement à cause d'un chat caché dans sa chambre qu'il finit par être absolument certain de la présence de l'animal uniquement

d'après ses troubles: sueurs profuses, pâleur etc., probablement signes de choc.

Voyons maintenant comment les générations qui nous ont précédées ont tenté d'expliquer scientifiquement le phénomène singulier de l'idiosyncrasie et de l'antipathie. En général, on admettait que la « *materia peccans* » était en premier lieu non pas la cause exogène, c'est-à-dire le parfum des fleurs, le médicament, l'aliment ou l'émanation animale, mais surtout la mode de réaction particulière de l'organisme. L'opinion la plus ancienne en avait cherché l'origine dans la dyscrasie anormale mais pas encore pathologique, et l'avait comparée plutôt avec un phénomène physique d'attraction et de répulsion, dans le genre du magnétisme. Au 18^e siècle, il se juxtaposa peu à peu à ces théories une conception plutôt neurologique, une sorte d'irritation du système nerveuses; comme chez *Duvoisin*:

« *Causae proximae sunt nervorum irritationes cum anxietate pectoris, cordis palpitatione, lipothimia, nervis irridiatis, imbecillitate, syncopibus, sudoribus . . .* »

Le même auteur a également envisagé l'éventualité du caractère héréditaire de ces troubles:

« *Configuratio fibrarum in organis nerviis native est . . . per haereditatem a parentibus acquisita.* »

A cette époque déjà, on se rendait toutefois parfaitement compte qu'il se cachait encore sous ces phénomènes d'intolérance de nombreuses réactions hystériques: tel et par exemple le cas lorsque les chroniqueurs nous apprennent que des femmes s'évanouissent ou entrent en convulsion à la simple vue de mets contrariants tels que fromage, pommes, certaines viandes etc. Bien entendu, si l'on nous dit actuellement qu'on a observé des états rappelant le rhume des foins chez des sujets qui avaient simplement contemplés un chat ou un champ de blé en peinture, ou une rose artificielle, nous penserons immédiatement à un mécanisme du genre réflexe conditionné plutôt qu'à une réaction purement hystérique.

Mais nous pouvons encore suivre très exactement dès l'antiquité un autre tableau clinique dont on connaît actuellement la nature allergique : l'*urticaire*. Les papules typiques de l'urticaire et les démangeaisons qui les accompagnent sont toujours faciles à reconnaître dans les descriptions médicales, même lorsque la nomenclature prête à confusion. Si l'auteur relève expressément la ressemblance des phénomènes cutanés avec les troubles provoqués par les orties, le diagnostic est facile, comme c'est le cas chez *Celsus* (environ 25 après J.-C.) :

« At pustulae maxime vernis oriuntur. Earum plura genera sunt. Nam mode circa totum corpus partemve aspritudo quaedam fit, similis iis pustulis, quae ex urtica vel sudore nascuntur. Exanthemata Graeci vocant, eaque modo rubent, modo colorem cutis non excedunt. »

La terminologie orientale a aussi fourni à la médecine une nouvelle expression. C'est le mot « aş sara », encore traduit de nos jours dans les dictionnaires arabes par urticaire. Sous sa forme latine, « essera, sara, sora », ce terme technique reparait constamment au cours des siècles suivants, comme p. ex. chez *Petrus Argellatus* (mort en 1423) qui donna aussi la comparaison avec des orties, et ce mot ne cède que très lentement la place au mot « urticaire », qui ne devient du reste vraiment courant qu'à la fin du 17^e siècle, déclaré alors comme nouvelle maladie, malgré la comparaison des orties établie depuis des centaines d'années.

Mais les confusions ne tardent pas à s'établir. Les traducteurs italiens font de l'« essera » une « pustule de la nuit » — certainement induits en erreur par l'italien « sera » (soir), nom sous lequel les *Hippocratiques* ont entendu des efflorescences causées par des piqûres d'insectes.

Plus tard, on décrit sous le nom de « fièvre porcelaine » une urticaire dont les efflorescences ressemblaient à la coquille de l'escargot porcelaine du Portugal. Mais là aussi, le diable des coquilles (d'imprimerie !), ou les connaissances trop limitées d'un traducteur — qui ne savait sans doute trop que faire de la « maladie porcelaine » — allaient tout gêner. On vit ainsi

surgir une « fièvre porcine », qui poursuivit désormais sa « carrière », surtout en français, où nous la rencontrons par exemple en 1759 chez *Jean Astruc* (1684-1766). Nous sommes toutefois obligés de dire que d'après d'autres sources anciennes, l'évolution de la « fièvre porcine » s'est faite exactement en sens inverse, c'est-à-dire que, partant de la « maladie porcine » — ainsi nommée d'après l'oedème de la face assez fréquent qui reçut plus tard le nom d'oedème de *Quincke* — on serait arrivé à la « maladie porcelaine » mal nommée. Cette opinion serait peut-être confirmée dans une certaine mesure par la description impressionnante d'une allergie aux oeufs par *Marcello Donati* (1538-1607), en 1586, où l'enfant d'un noble qui goûta à cet aliment dut le payer d'un oedème des lèvres et de taches rouges :

« Ab ovis puero Illustris Comitibus si comedenda, exhibita fuerunt, statim post deglutitionem labia tumefacta fuerunt, facies maculis nigris purpureisque aspersa et os spuma circumdatum, ac si venena comedisset. »

Cette provocation de l'urticaire par certains aliments a été découverte très tôt, et d'innombrables exemples confirment ce fait d'expérience, sans qu'on lui ait trouvé pour autant la moindre explication admissible. *Astruc* semble avoir été le premier à envisager un trouble local au niveau de la peau, consistant en obstruction des glandes cutanées avec stase de la circulation du sang et de la lymphe.

L'urticaire a aussi été mise à profit dans de sombres desseins politiques, comme semble le montrer un passage de l'« History of King Richard III » par *Thomas More* (1478-1535). Le monarque savait apparemment que les fraises provoquaient chez lui des éruptions cutanées. Avant son couronnement, en 1480, il se fit donc servir une coupe des fraises qu'il dégusta en présence de ses lords. Quelques heures plus tard, le conseil d'état était convoqué en toute hâte, et *Richard* présentait son bras couvert de taches, en accusant aussitôt l'un des lords présents de tentative d'empoisonnement, sur quoi il le fit exécuter sur place !

More mentionna expressément la consommation de fraises (« strawberries »), la période de latence, les efflorescences cutanées, qui provoquèrent une sorte de « rugosité du reste de la peau ». Nous sommes donc bien fondés à placer cette intrigue politique, qui formera l'épilogue peu réjouissant de notre exposé, dans le cadre de l'histoire des maladies allergiques.

This document is a scanned copy of a printed document. No warranty is given about the accuracy of the copy. Users should refer to the original published version of the material.